MATERNITÉ

Je choisis ma prestation hôtelière

	Born Annecy	Born Annect			
	Suite Parentale	Chambre 📤 simple	Chambre simple	Chambre simple	Chambre double
Offre chambre	All Inclusive	Plaisir All Inclusive	Confort	Particulière	
Tarifs	310€/jour	210€/jour	184€/jour	120€/jour	sans supplément
Petit déjeuner Plaisir : Jus de fruit, boisson chaude, viennoiserie, pain, beurre, confiture, miel	Plaisir	Plaisir	Plaisir	Classique	Classique
Déjeuner/Diner Plaisir : entrée+ plat+ fromag dessert	ge + Plaisir	Plaisir	Plaisir	U Classique	Classique
Wifi offerte	•	•	•	•	•
Télévision	•	•	•	•	•
Téléphone	•	•	•		
Lit et petit déjeuner Plais accompagnant	sir	•		•	8
Forfait restauration PLAISIR	•	•	•	•	•
Minecy (Mug, doudou, gigoteuse tote bag)		•	•	•	•
Cafetière Nespresso + Bouilloire	•	8	8	8	8
Kit Bienvenue (gel douche, shampoing, savonnette, lait hydratan pochette)		8	8	8	8
Choix de la catégorie (prestation (à cocher)	de 🔲				
			Inclus	En option sur dema	nde Non - inclus

Dans la mesure du possible, nous nous efforcerons de répondre à vos attentes. Ce choix n'est qu'un souhait qui sera confirmé ou non le jour de votre arrivée.

Nom :	-		
Prénom :		Signature :	



OPTIONS À LA CARTE

POUR TOUTES LES CATÉGORIES DE CHAMBRE

	Services	Prix	Sélection		
Born	Mug / Mug personnalisé	12 € /20 €			
Annecy	Doudou	25 €			
<u></u>	Gigoteuse	55 €			
0.50	Tote bag	6€			
Ca)	Téléphone	2€/jour			
	Télévision	7€/jour			
	Lit / petit déjeuner Plaisir accompagnant	32€/jour			
	Forfait restauration Plaisir Petit-déjeuner, déjeuner, Diner	58€/jour			
	Repas Plaisir	17.0/			
	Petit-déjeuner	13 €/repas			
\triangle	Déjeuner/Diner Kit Linge en prêt (drap de bain + serviette)	26 €/repas 5 € le kit			
	Kit Toilette <i>Producteurs locaux</i> (gel douche,				
	shampoing, kit dentaire, savonnette, pochette)	13 € le kit			
Participations liées à votre hospitalisation: Je déclare être informé(e): du paiement du forfait hospitalier de 20€/jour y compris le jour de sortie sauf en cas de prise en charge par la mutuelle ou de dérogations prévues par la loi. du paiement de la Participation Assuré Transitoire (PAT) forfaitaire de 24€ par séjour sauf en cas de prise en charge par la mutuelle ou de dérogations prévues par la loi. du paiement des prestations complémentaires choisies ci-dessus. Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant, à des exigences particulières (prestations accompagnant et de confort) que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la règlementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. Je m'engage à régler la totalité des frais susmentionnés à ma charge le jour de ma sortie de l'établissement.					
Fait à		Le	•••••		
Nous vous informons que selon le décret du 08/07/2019 n°2019-719, la chambre particulière est facturée pour chaque journée où le patient bénéficie de cette prestation.					
En qualité de :	patient	Signature :			
Г	 autre				

